

# 1. Répartition de l'offre de soins de sages-femmes sur le territoire

# a) Panorama de la profession

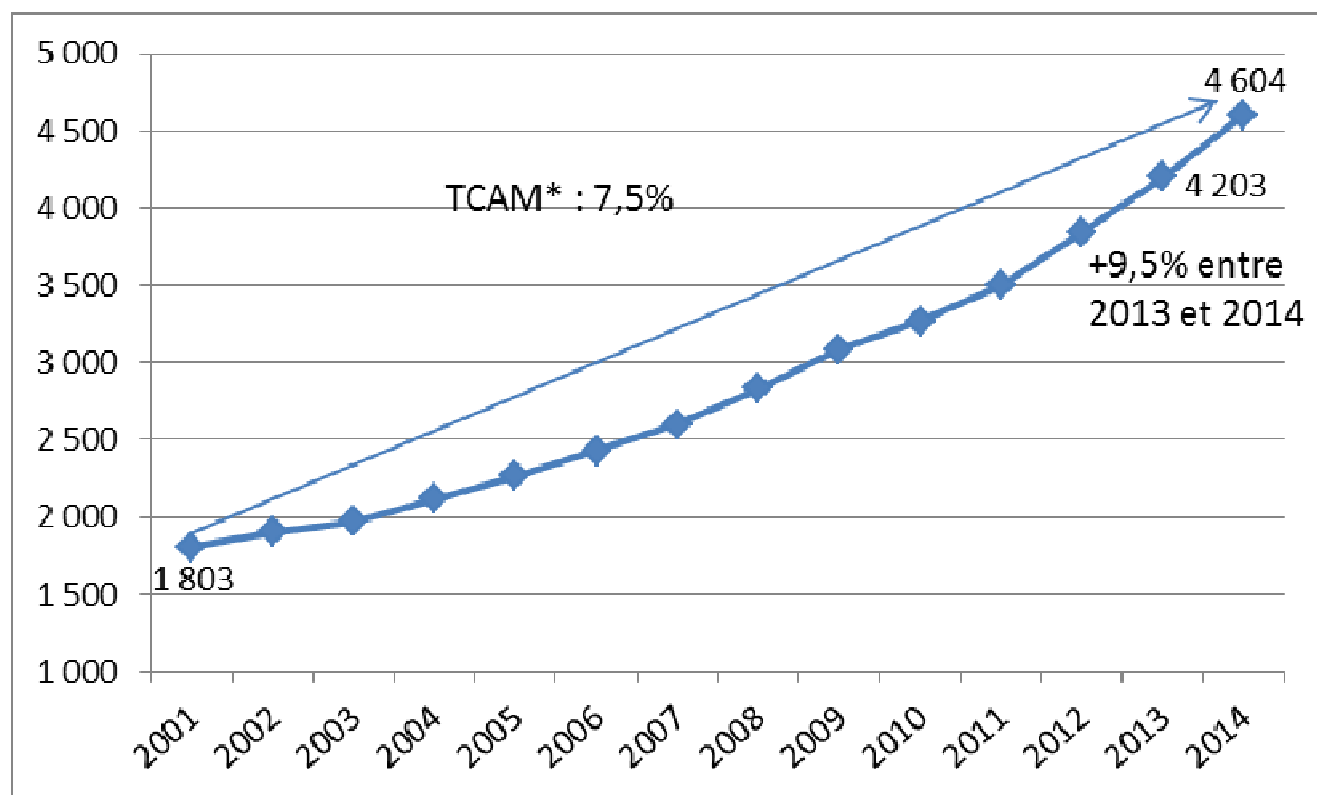
➤ En exercice libéral :

- 4 604 sages-femmes en 2014 (+9,5% par rapport à 2013 et +7,5% par an en moyenne depuis 2001)
- 98% de femmes en 2014
- 7% seulement ont plus de 60 ans en 2014

➤ Libérales et salariées :

- 20 772 sages-femmes en 2013 au total (+2,7% par rapport à 2012)

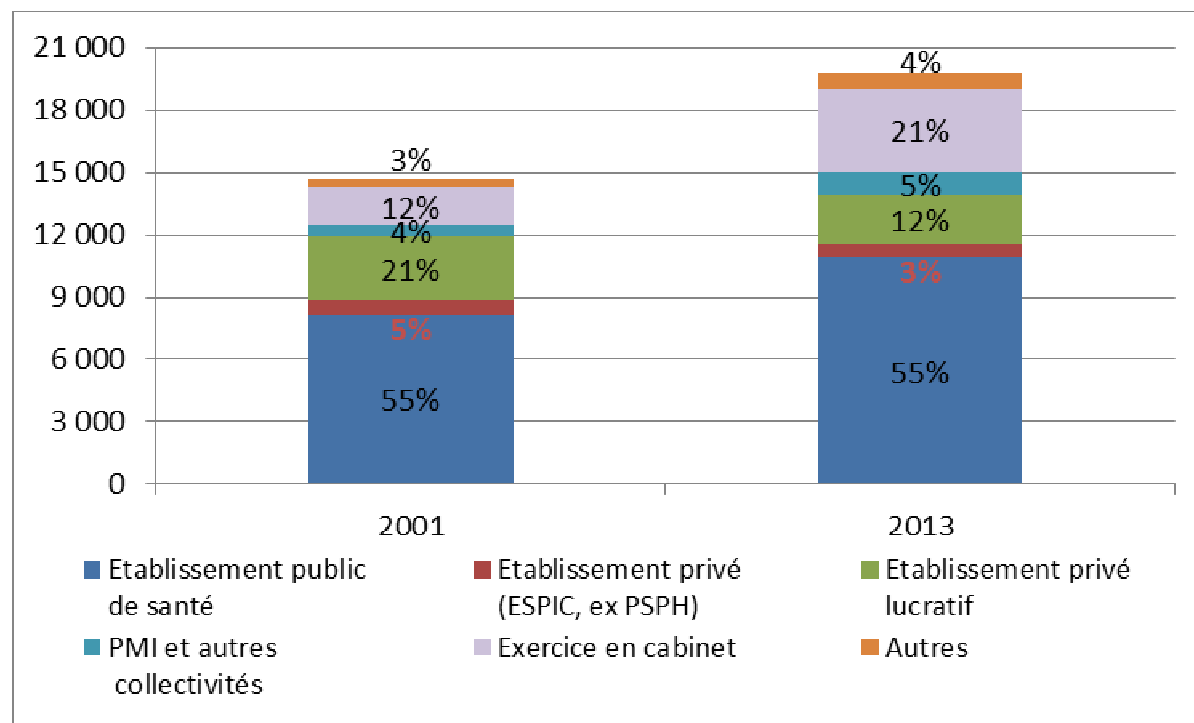
## Évolution du nombre de sages-femmes libérales entre 2001 et 2014



Evolution très dynamique de la profession depuis une dizaine d'années.

4 604 sages-femmes libérales en 2014 contre 1 803 en 2001.

\*TCAM : Taux de croissance annuel moyen

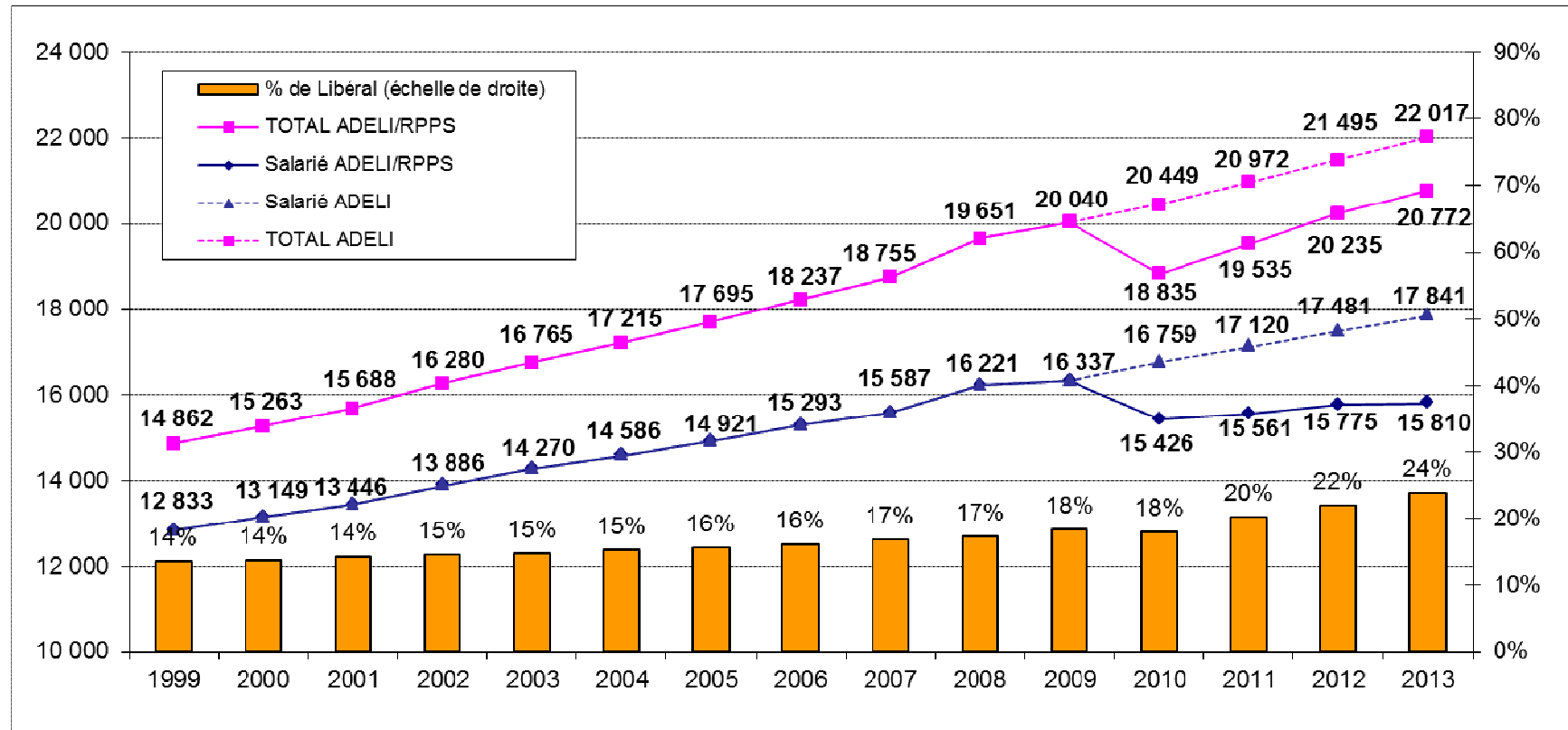


Environ 4 sages-femmes sur 5 exercent en établissement ou en structure.

En 2013, 21% des sages-femmes exercent en cabinet contre 12% en 2001. Dans le même temps, on observe une baisse de la part des effectifs exerçant en établissement privé lucratif.

La structure de 2013 est équivalente à celle de 2012.

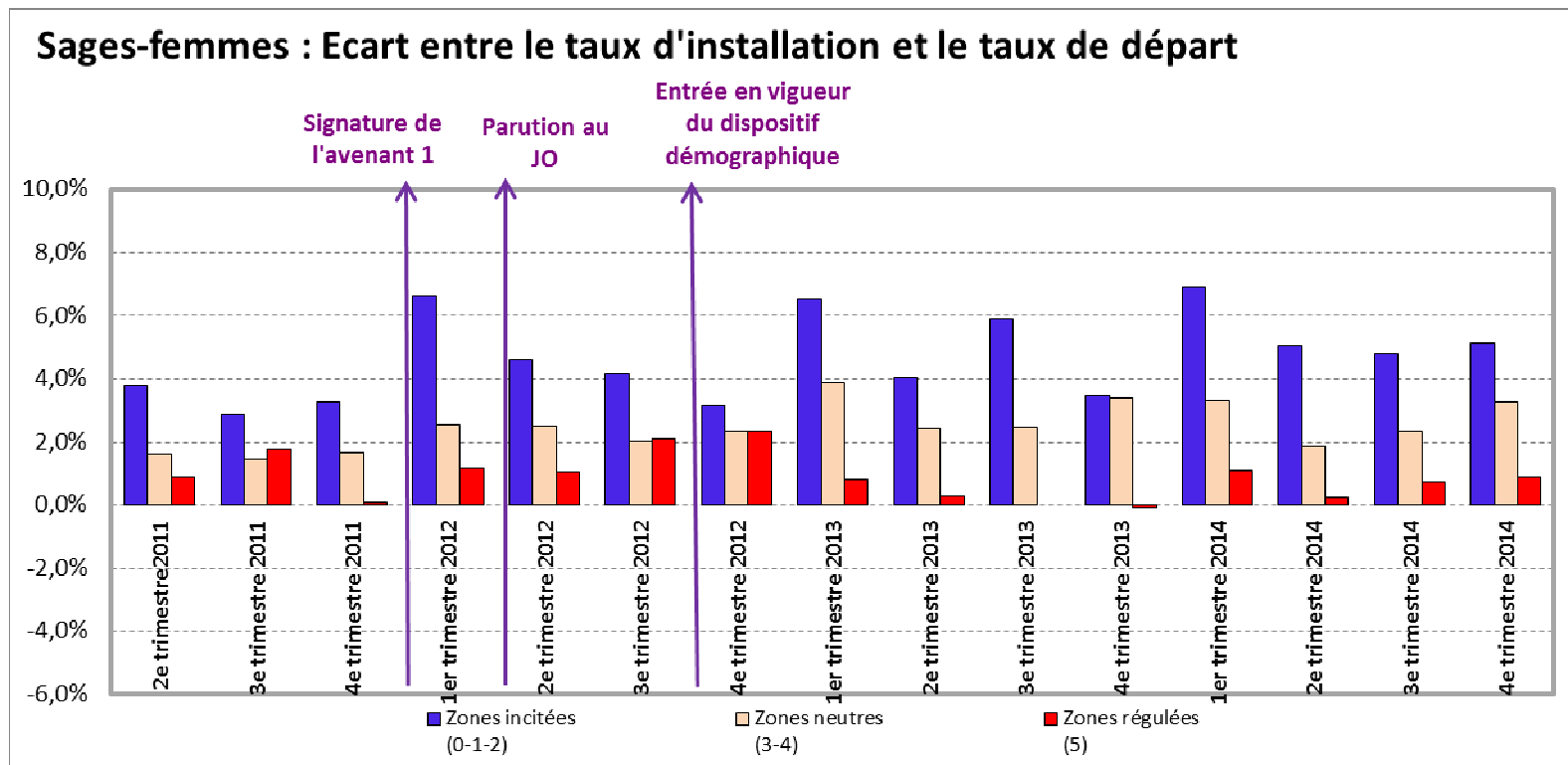
## Evolution du nombre de sages-femmes entre 1999 et 2013



Les libérales représentent désormais 24% des effectifs contre 14% il y a une dizaine d'années. Augmentation de 2 points par an du nombre de sages-femmes libérales.

Rupture de série à partir de 2010 où le nombre de sages-femmes n'est plus comptabilisé à partir du numéro ADELI mais du numéro RPPS.

## b) Suivi des mesures démographique de l'avenant 1



Ecart entre taux d'installation/reprise d'activité et taux de cessation/suspension d'activité (taux de reprise d'activité – taux de suspension d'activité)

En 2014, l'écart entre le taux d'installation et le taux de départ est positif dans l'ensemble des zones, avec un écart plus important pour les zones incitées.

En zones régulées, le nombre d'installations de sages-femmes en 2014 s'élève à 70 (contre 75 en 2013).



Nombre d'installations								
	0-Sans sage femme	1.Très sous dotée	2.Sous dotée	3.Intermédiaire	4.Très dotée	5.Sur dotée	Moins de 350 naissances domiciliées par zone d'emploi	TOTAL
2010	3	16	35	217	48	123	3	445
2011	1	38	46	291	57	116	4	553
2012	6	44	62	345	66	168	4	695
2013	18	66	71	454	59	75	4	747
2014	12	61	107	484	78	70	14	826

Part des installations							
	0-Sans sage femme	1.Très sous dotée	2.Sous dotée	3.Intermédiaire	4.Très dotée	5.Sur dotée	Moins de 350 naissances domiciliées par zone d'emploi
2010	0,7%	3,6%	7,9%	48,8%	10,8%	27,6%	0,7%
2011	0,2%	6,9%	8,3%	52,6%	10,3%	21,0%	0,7%
2012	0,9%	6,3%	8,9%	49,6%	9,5%	24,2%	0,6%
2013	2,4%	8,8%	9,5%	60,8%	7,9%	10,0%	0,5%
2014	1,5%	7,4%	13,0%	58,6%	9,4%	8,5%	1,7%
	+ 0,8 points	+ 3,8 points	+ 5,1 points	+ 9,8 points	- 1,4 points	- 19,1 points	+ 1 points

Entre 2010 et 2014, la part des installations a augmenté de :

- 3,8 points en zone très sous dotée,
- 5,1 points en zone sous dotée,
- 9,8 points en zone intermédiaire.

Sur la même période, elle a diminué de 19,1 points en zone sur dotée.

## Contrats incitatifs sages-femmes - Adhésions :

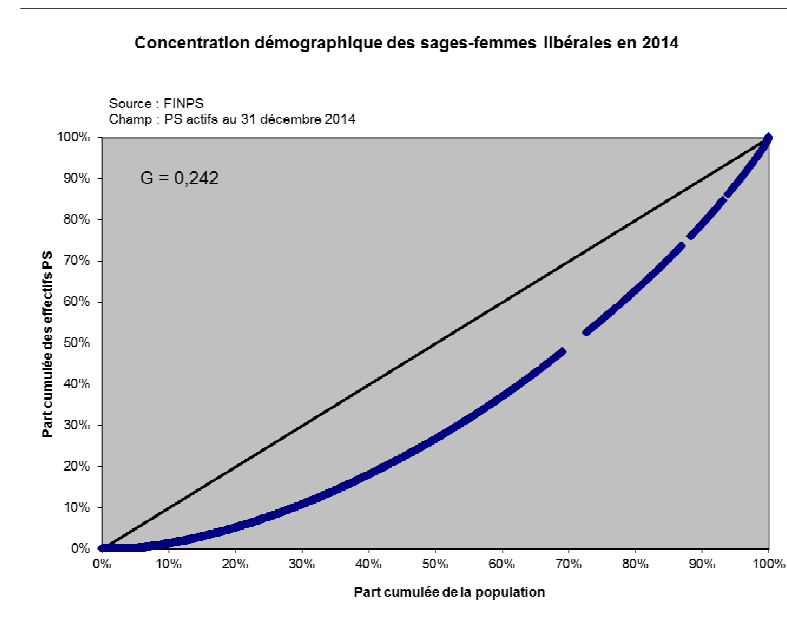
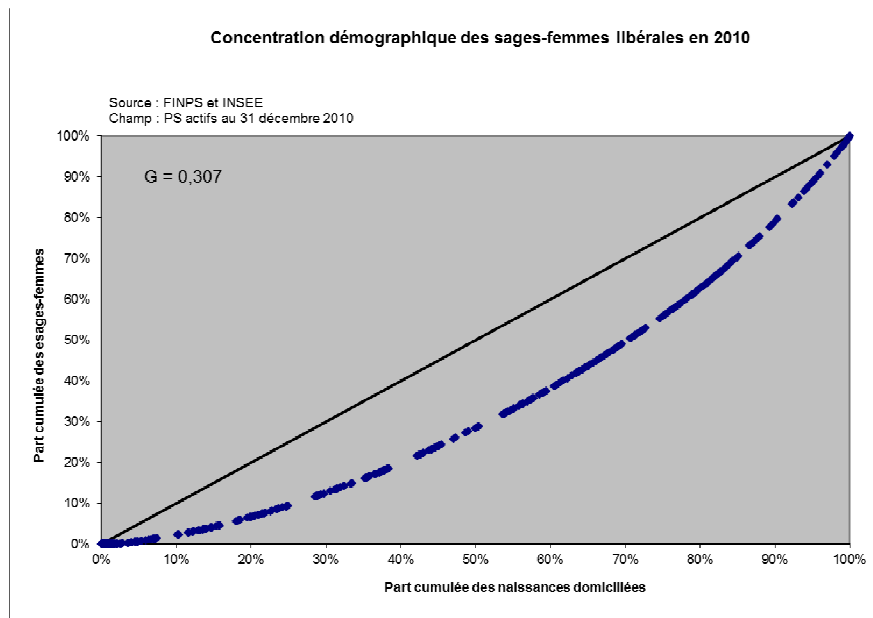
- Pour rappel, 282 contrats incitatifs SF (CISF) en cours à fin décembre 2013 (non résiliés dans l'année) depuis l'entrée en vigueur du dispositif, soit un taux d'adhésion de près de 55,0% parmi les éligibles.
- A fin décembre 2014, 415 contrats incitatifs SF (CISF) en cours (non résiliés dans l'année), soit un taux d'adhésion de 66,6%.

## Détail des adhésions au 30 septembre 2014 (données issues de l'enquête auprès des CPAM) :

Adhésions acceptées au 30 septembre 2014	Nombre d'adhésions	%
1. Maintien en zone déficitaire	41	37%
2. Nouvelle installation en zone déficitaire	17	15%
3. Première installation en zone déficitaire	53	48%
Total	111	100%

70 des 111 adhésions enregistrées jusqu'au 30 septembre 2014 correspondent à une adhésion pour une installation en zone déficitaire, soit 63% des adhésions

# Evolution de la concentration démographique des sages-femmes libérales entre 2010-2014 en cabinets de sages-femmes



L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de répartition. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Si l'on classe les zones d'emploi des moins dotées au plus dotées, on peut représenter sur un graphique, quel pourcentage de sages-femmes y% dessert un pourcentage de x% de naissances domiciliées.

Avec la mise en place des dispositions démographiques, l'inégalité de répartition territoriale s'est réduite pour les sages-femmes, passant de 0,307 à fin 2010 à 0,242 à fin 2014 (2013=0,262).

## 2. Evolution et suivi de l'activité des sages-femmes libérales

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2013-2014	TCAM 2010-2014
Effectifs libéraux	3 265	3 498	3 842	4 203	4 604	9,5%	9,0%
Quantité d'actes (en millions)	6,2	6,6	6,9	7,6	8,2	8,6%	7,4%
Montants remboursés (en millions d'euros)	144,5	155,3	167,9	193,7	213,9	10,4%	10,3%
Honoraires remboursables (en millions d'euros)	149,1	160,2	173,5	200,8	222,8	11,0%	10,6%
Quantité moyenne d'actes par SF	1 893	1 878	1 801	1 800	1 784	-0,9%	-1,5%
Honoraires remboursables moyens par SF	45 670	45 800	45 154	47 784	48 401	1,3%	1,5%

Les honoraires remboursables des sages-femmes libérales s'élèvent à 223 M€ en 2014 et ont augmenté de 11% entre 2013 et 2014.

Les montants remboursés (213,9 M€) représentent 96% des honoraires remboursables pour un nombre d'actes en augmentation de 8,6% entre 2013 et 2014.

Le nombre d'actes moyen par professionnel baisse légèrement entre 2013 et 2014.

## Décision UNCAM du 18 avril 2014, publié au JO du 24 juin 2014 Application au 1<sup>er</sup> juillet 2014

Mesures revalorisations	Actes	Anciennes cotations	Nouvelles cotations
Alignement des tarifs des actes d'accouchements des SF sur celui des médecins	Accouchement simple	SF 112	SF 124,8
	Accouchement gémellaire	SF 136	SF 151,2
Alignement des cotations des actes de suivi gynécologiques sur celles de la CCAM	Prélèvement cervico-vaginal	SF 3,4	SF 4,1
	Pose d'implant pharmacologique souscutané	SF 5,1	SF 6
Possibilité de facturer le forfait de surveillance de la mère et de l'enfant, dans les 7 jours après la naissance même en cas d'accouchement à domicile (modification du libellé de l'acte)			
Revalorisation du forfait journalier de surveillance	Forfait de surveillance pour 1 enfant	SF 16	SF 16,5
	Forfait de surveillance pour 2 enfants ou plus	SF 21	SF 23
Possibilité de cumul de la consultation de suivi de grossesse avec les 3 échographies morphologiques de la grossesse			
Echographie grossesse simple	échographie biométrique et morphologique d'une grossesse uniembryonnaire au 1er trimestre	KE 17,1	KE 18,4
	échographie biométrique et morphologique d'une grossesse unifoetale au 2ème trimestre	KE 30,5	KE 31,9
	échographie biométrique et morphologique d'une grossesse unifoetale au 3ème trimestre	KE 24	KE 27,7
Echographie grossesse gémellaire	échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multiembryonnaire au 1er trimestre	KE 18,2	KE 20,2
	échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multifoetale au 2ème trimestre	KE 55,9	KE 55
	échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multifoetale au 3ème trimestre	KE 42,8	KE 46,5

Lettre-clé	Quantité d'actes (en milliers)			Montants remboursés (en millions d'euros)			Base de remboursement (en millions d'euros)			Nombre de bénéficiaires (en milliers)	
	2014	Part	Evolution 2013-2014	2014	Part	Evolution 2013-2014	2014	Part	Evolution 2013-2014	Total	Part CMU-C
C*	976,7	12%	27,9%	20,2	9%	33,3%	22,7	10%	36,2%	458	7%
V	272,0	3%	31,3%	6,3	3%	39,4%	6,6	3%	39,7%	160	7%
KE	175,2	2%	34,1%	9,1	4%	38,0%	10,7	5%	37,7%	82	13%
SF	6 451,2	79%	7,2%	175,4	82%	7,0%	179,9	81%	7,1%	804	6%
SP	40,9	0%	-3,5%	0,8	0%	-3,4%	0,8	0%	-3,7%	30	4%
SFI	298,9	4%	-25,7%	2,1	1%	-25,5%	2,1	1%	-25,3%	7	6%
<b>TOTAL</b>	<b>8 215,0</b>	<b>100%</b>	<b>8,6%</b>	<b>213,9</b>	<b>100%</b>	<b>10,4%</b>	<b>222,8</b>	<b>100%</b>	<b>11,0%</b>	<b>993</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL LC +DEPLACEMENT</b>				<b>228,0</b>		<b>10,5%</b>	<b>237,1</b>		<b>11,0%</b>		

En 2014, l'Assurance maladie a remboursé 228 M€ de soins de sages-femmes libérales (+10,5% par rapport à 2013).

La lettre clé SF représente environ 80% de l'activité des sages-femmes et est en progression de 7,2 % par rapport à 2013 (en volume).

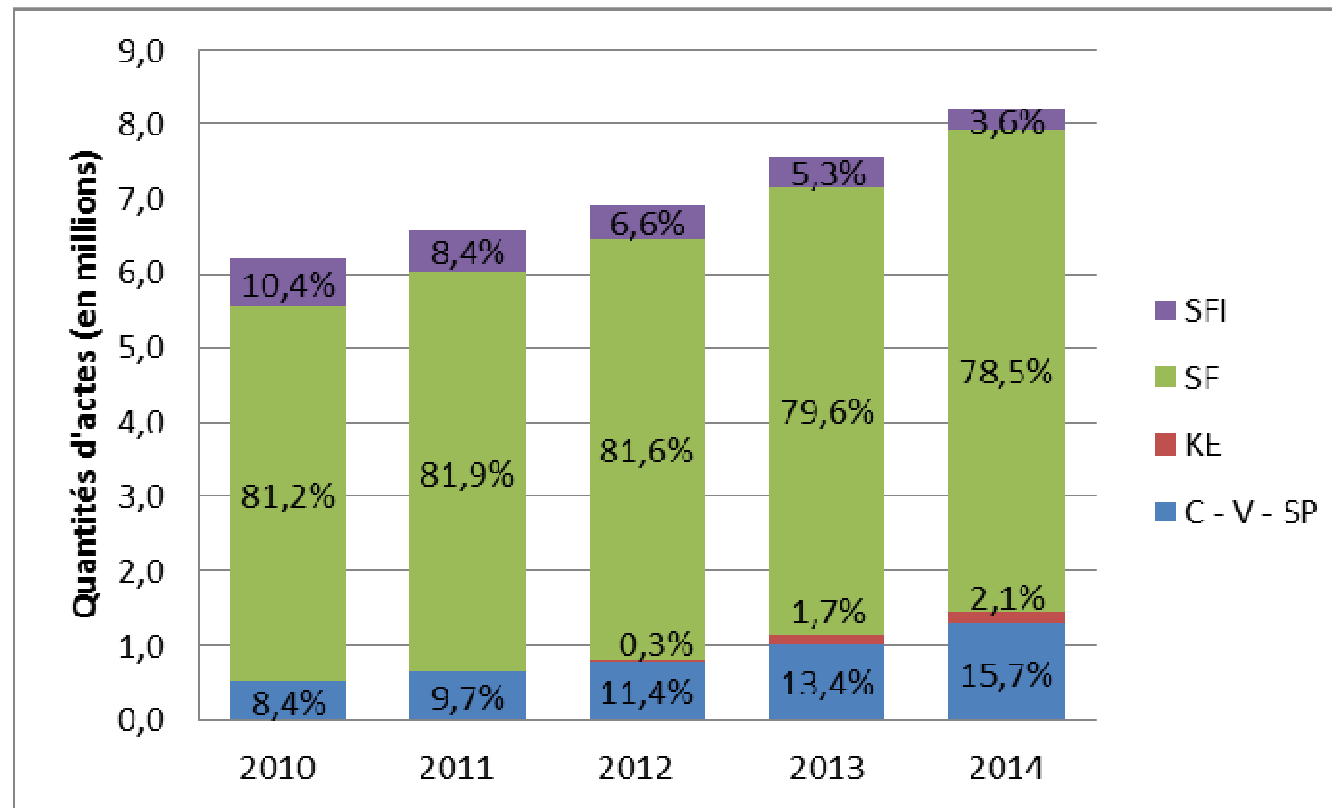
Les consultations ont augmenté de près de 30 % entre 2013 et 2014.

Au total, près d'un million de patient(e)s ont bénéficié des soins de sages-femmes.

\* Les CG résiduelles sont classées avec les C.

## Evolution de la structure d'activité des sages-femmes entre 2010 et 2014 (en volume)

16



Augmentation de 25% en moyenne par an du nombre d'actes cliniques entre 2010 et 2014.

Baisse des parts des actes en SF (-2,7 pts) et SFI (-6,8 pts)

Hausse des parts des actes en KE (+2,1 pts) et actes cliniques (+7,3 pts)



Lettre-clé	Quantité d'actes (en milliers)			Montants remboursés (en millions d'euros)			Base de remboursement (en millions d'euros)			Nombre de bénéficiaires (en milliers)	
	2014	Part	Evolution 2013-2014	2014	Part	Evolution 2013-2014	2014	Part	Evolution 2013-2014	Total	Part CMU-C
SF 7	2 964,5	46%	8,6%	54,7	31%	8,8%	58,1	32%	8,6%	382	4%
SF 6	105,7	2%	-6,1%	1,8	1%	-6,0%	1,8	1%	-5,8%	37	4%
SF 11,6	990,8	15%	-1,2%	32,2	18%	-1,1%	32,2	18%	-1,1%	216	2%
SF 15	856,3	13%	3,1%	36,0	21%	3,1%	36,3	20%	3,2%	306	5%
SF 12	766,2	12%	6,4%	25,8	15%	6,5%	25,9	14%	6,5%	233	5%
SF 16 + SF 16,5	380,8	6%	30,6%	18,0	10%	32,8%	18,1	10%	32,3%	279	6%
SF 22	47,3	1%	1,9%	2,9	2%	1,8%	2,9	2%	2,1%	7	6%
SF 9	17,8	0%	-5,5%	0,4	0%	-6,6%	0,5	0%	-6,1%	4	10%
Suivi gynécologique*	82,9	1%	96,9%	1,2	1%	98,7%	1,6	1%	99,7%	72	8%
autres coefficients	238,8	4%	6,6%	3,5	2%	13,4%	4,0	2%	17,5%		
<b>SF TOTAL</b>	<b>6 451,2</b>	<b>100%</b>	<b>7,2%</b>	<b>175,4</b>	<b>100%</b>	<b>7,0%</b>	<b>179,9</b>	<b>100%</b>	<b>7,1%</b>	<b>804</b>	<b>6%</b>

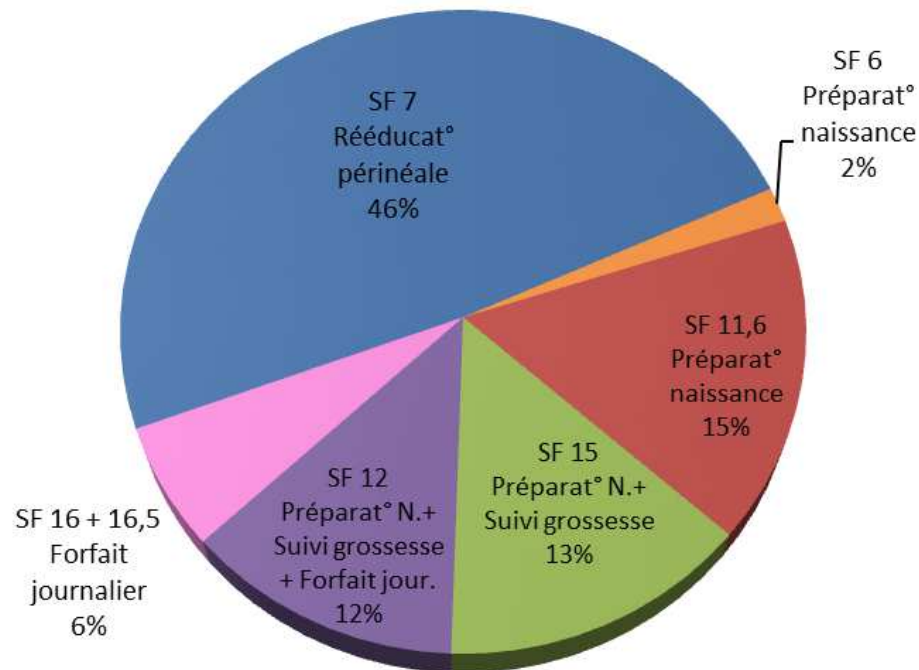
Augmentation des volumes de 7,2% par rapport à 2013 pour atteindre 6,5 millions d'actes en 2014.

Hausse de 30,6% du nombre d'actes en SF 16 et 16,5 (forfait journalier) entre 2013 et 2014.

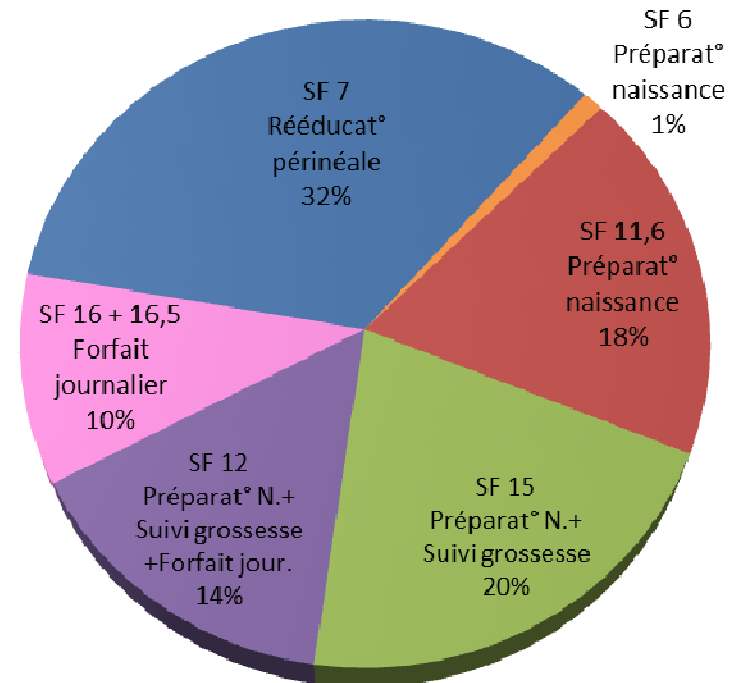
Augmentation de 8,6% du nombre d'actes SF 7 entre 2013 et 2014.

\*Suivi gynécologique : SF 1,7 - 3,4 - 2,05 - 4,1 - 13,7 - 22,4 - 5,1 - 14,9

## En quantité d'actes



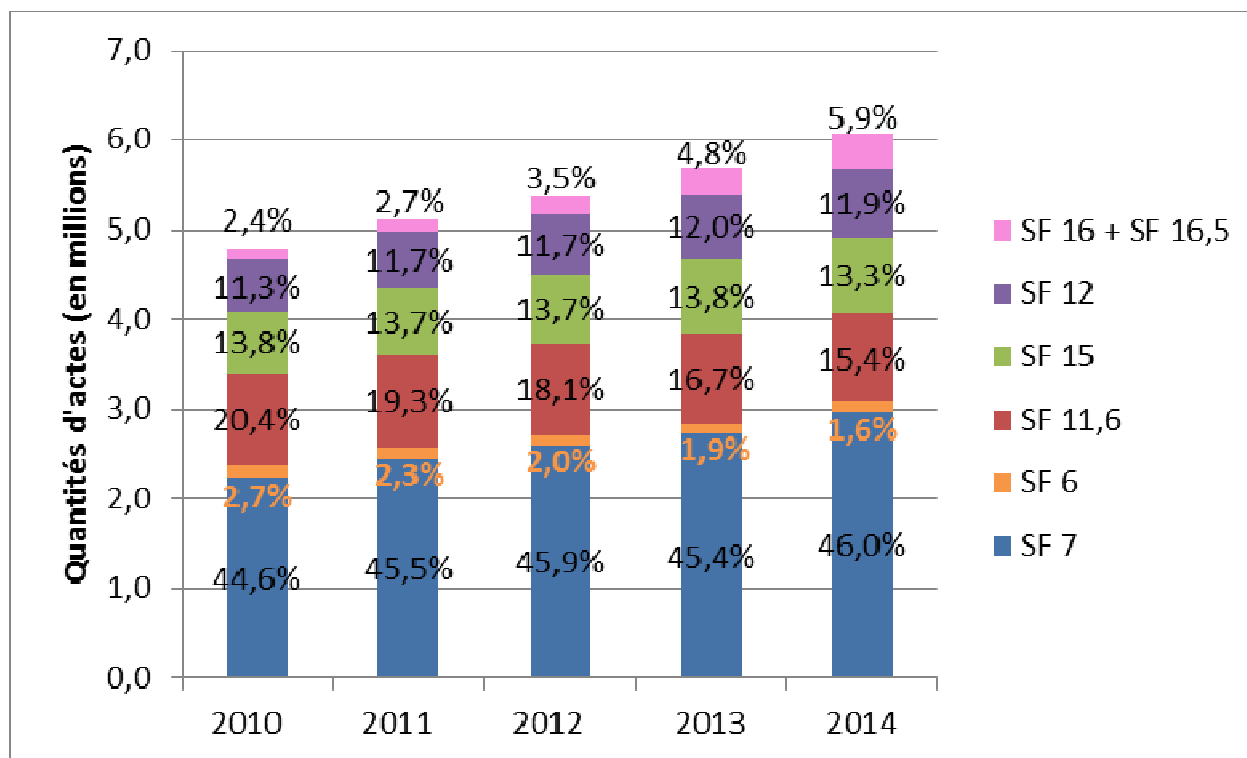
## En honoraires



L'acte le plus fréquemment réalisé est la rééducation périnéale (46%) et représente près d'un tiers des honoraires des sages-femmes pour la lettre-clé SF.

La préparation à la naissance et le suivi de grossesse représentent environ 42% de l'activité en quantité d'actes et 53% des honoraires de la lettre clé SF.

## Evolution de la structure d'activité des sages-femmes entre 2010 et 2014 pour la 19<sup>e</sup> lettre-clé SF (en volume)



Maintien de la part du SF 7 autour de 46%.

La part du SF 12 est stable avec près de 12% de l'activité des sages-femmes.

Nette évolution du SF 16 et 16,5 avec une hausse de 3,5 points entre 2010 et 2014.

Baisse de la part du SF 6 avec une perte de 0,9 points.